Association industrielle de l'est de Montréal

Document présenté devant la

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

dans le cadre des

Consultations particulières et auditions publiques en vue d'étudier l'acceptabilité pour le Québec du projet proposé par Enbridge Pipelines inc. sur le renversement vers l'est du flux de l'oléoduc 9B

11370 Notre-Dame Est, Bureau 412, Montréal-Est (Québec) H1B 2W6
Téléphone : (514) 645-2258 | Courriel : info@aiem.qc.ca | Site internet : www.aiem.qc.ca

Introduction

Nous aimerions tout d'abord remercier cette commission de nous avoir invités à présenter les raisons pour lesquelles l'AIEM appuie le projet de ré-renversement de la ligne 9B d'Enbridge.

Comme le document de consultation en fait longuement état, les incitatifs économiques en faveur du projet sont incontestables. Par ailleurs, plusieurs participants viendront vous exposer les raisons économiques qui justifient ce projet. Ainsi, je n'insisterai davantage sur cet aspect, autrement que de vous dire que l'AIEM est en accord avec les arguments économiques évoqués dans le document de consultation, qui, selon nous, militent en faveur du ré-renversement.

Notre présentation traitera davantage du volet environnemental et social, et plus particulièrement de la qualité de l'air, de sécurité et de relations avec la communauté. Ces éléments sont à la base même de la mission de notre organisation.

Nous commencerons par vous présenter brièvement l'AIEM, son évolution, ses valeurs et les résultats significatifs obtenus. Nous espérons qu'à la fin de notre présentation, vous serez d'accord avec nous pour dire que les membres de l'AIEM sont des chefs de file en développement industriel durable.

L'AIEM

Notre organisation regroupe aujourd'hui 13 membres qui opèrent des établissements industriels dans l'est de l'île de Montréal. Ces compagnies œuvrent dans des secteurs d'activités variés, du raffinage de pétrole, à la métallurgie, en passant par la chimie, la pétrochimie et le gaz naturel.

Nos membres sont constitués en véritable écosystème industriel, dont les synergies permettent de réduire la consommation d'énergie et d'optimiser l'utilisation des ressources. Cela présente plusieurs avantages puisque la proximité des usines réduit le besoin de transport et le besoin de maintenir des inventaires, améliorant ainsi la rentabilité et réduisant l'impact environnemental.

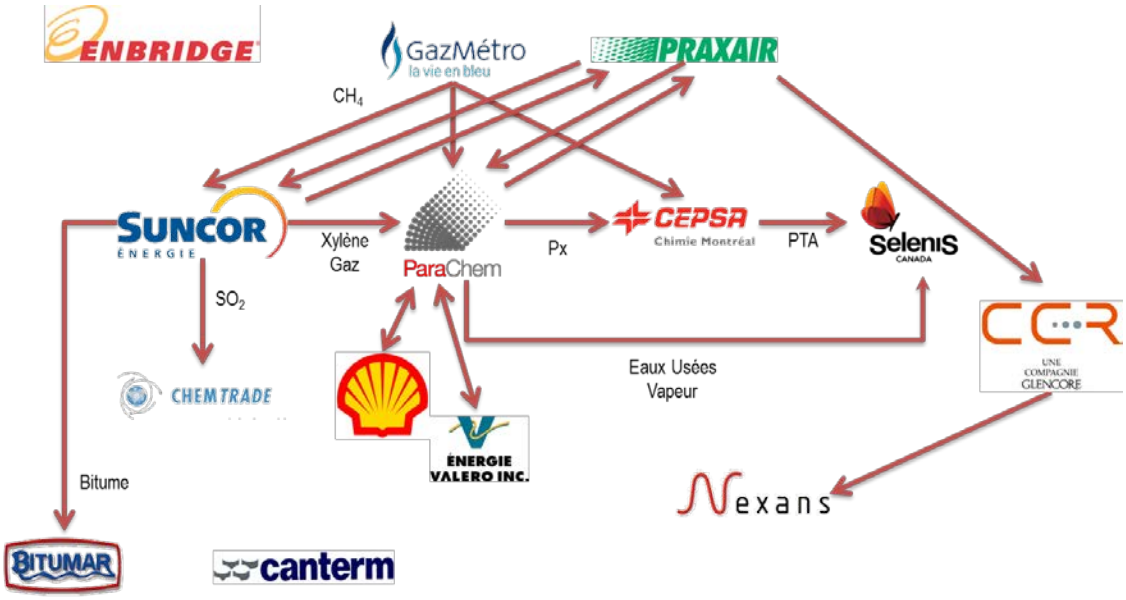

L'AIEM et l'environnement

En 1960, 16 dirigeants d'usines aux prises avec des enjeux liés à la qualité de l'air et à la qualité des eaux de la région ont décidé de fonder un organisme pour adresser les problématiques rencontrées, une première en environnement au Québec. Précurseur dans le domaine, l'Association s'équipa d'un laboratoire, et mit sur pied un réseau d'échantillonnage de l'air. Les ministères de l'Environnement du Canada, du Québec et la ville de Montréal ont depuis pris le relais.

Les efforts de réductions des émissions, qui se poursuivent encore aujourd'hui, ont eu un impact positif significatif sur la qualité de l'air de l'Est de Montréal. À ce titre, nous aimerions profiter de notre présence ici aujourd'hui pour rectifier la perception, qui demeure encore fortement ancrée dans l'esprit de beaucoup de gens, que la qualité de l'air de la Pointe-de-l'île est pire qu'ailleurs à Montréal. Selon le rapport 2012 du Réseau de Surveillance de la Qualité de l'Air (RSQA) de la ville de Montréal :

« [...] les concentrations des polluants tels que l'ozone, les oxydes d'azote et les particules fines sont légèrement inférieures ou égales à celles qui sont mesurées dans les autres stations du RSQA sur l'île de Montréal. »

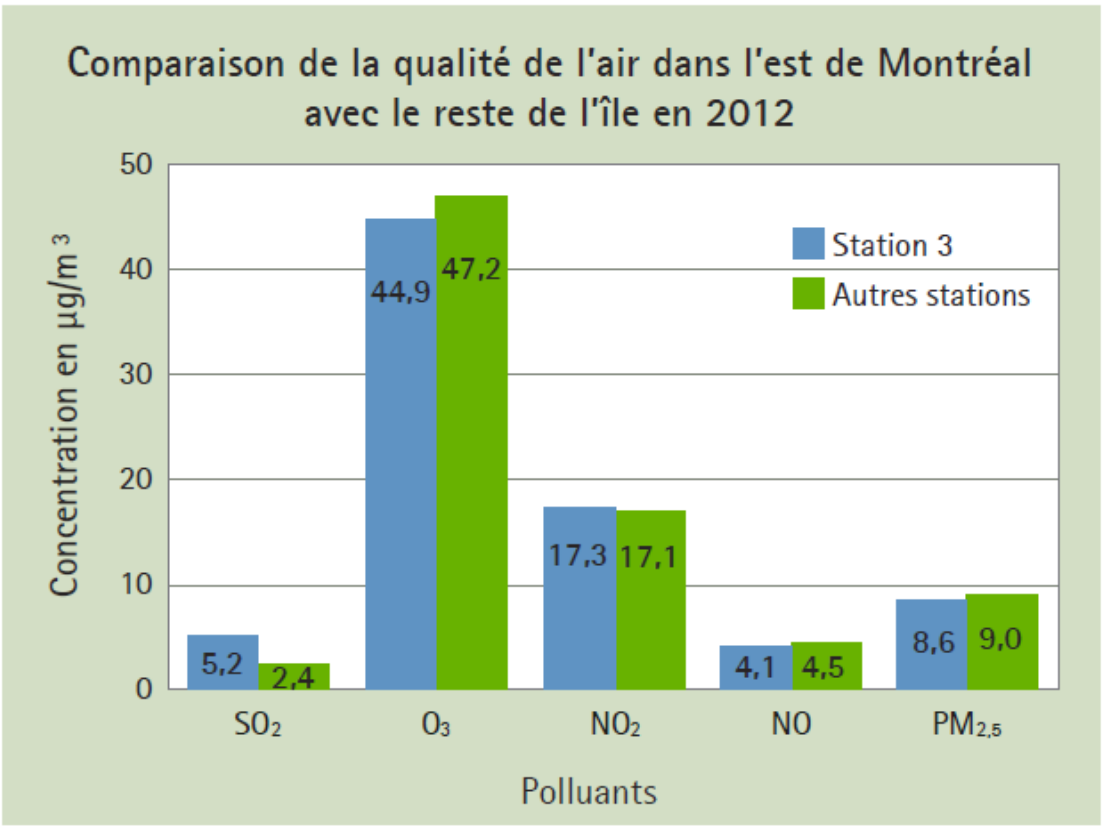

Comparaison entre la moyenne annuelle de 24 heures mobiles enregistrée à la station 3 et celles des autres stations comparables.

- » Dioxyde de soufre (SO_2) : trois stations 7, 61, 80
- » Ozone (O_3) : quatre stations 55, 66, 80, 99
- » Oxydes d'azote (NO_2 et NO) : cinq stations 7, 55, 66, 80, 99
- » Particules fines ($PM_{2,5}$) : huit stations 7, 28, 29, 50, 55, 66, 80, 99

(Source:http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/bilan_rsqa_2012_fr_bq.pdf)

Par ailleurs, les efforts du secteur industriel ont permis de réduire la concentration de plusieurs polluants de 40 à 80% entre 2000 et 2012, tel qu'illustré par le tableau tiré du même rapport.

Station 3 : boul. Saint-Jean-Baptiste Concentrations moyennes sur 24 heures en µg/m³			
Polluant	2000	2012	
SO_2	15,8	5,2	↓ 67 %
H_2S	14,0	1,7	↓ 88 %
NO_2	28,2	17,2	↓ 39 %
NO	17,3	4,1	↓ 76 %

(Source:http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/bilan_rsqa_2012_fr_bq.pdf)

Ce ne sont là que quelques exemples de résultats obtenus par les membres de l'AIEM au cours des dernières années.

Qu'en est-il maintenant du lien entre les émissions industrielles et la santé respiratoire si souvent évoqué par certains groupes?

Depuis 2001, près de 13 études en lien avec la santé respiratoire dans l'est de Montréal ont été publiées.

Les études ont jusqu'à présent démontré que le problème des maladies respiratoires est multifactoriel et qu'il n'est pas possible d'en identifier la cause principale. L'allaitement, le tabagisme, la forte présence de foyer au bois, les moisissures et la proximité d'importants axes routiers sont parmi les facteurs également en cause. Notons également l'étude du Dr Kosatsky, qui conclut que :

*« [...] l'exposition journalière aux émissions du secteur industriel de l'est de Montréal est **faiblement** associée aux consultations et hospitalisations d'enfants pour diagnostic respiratoire.»*

Comme vous êtes en mesure de le constater, la protection de l'environnement fait partie de la mission première de l'AIEM et, par le biais d'échange des bonnes pratiques et de l'influence des pairs, nous continuerons nos efforts afin d'améliorer notre performance environnementale.

La sécurité

Dans les années 80, l'accident de Bhopal en Inde et une série d'accidents industriels majeurs à travers le monde forcent les membres à s'interroger sur l'impact que pourrait avoir un accident industriel grave à Montréal. Dès lors, l'Association s'engage dans une démarche qui la guidera vers des liens plus soutenus avec ses voisins, et qui débute avec la mise sur pied du Comité des Mesures d'urgence pour l'est de Montréal (i.e. MUPEM).

Cette collaboration se poursuit en 1995 avec la mise en place volontaire, avec la Ville de Montréal-Est, du Comité Mixte Municipal Industries (CMMI) sur la gestion des risques industriels. Encore une fois, il s'agit d'une première au Québec. Ce processus de concertation en gestion des risques fait maintenant office de meilleure pratique en la matière, au Québec.

Au fil des ans, les membres de l'AIEM ont mis de l'avant une série d'actions qui ont permis de réduire le risque d'accidents industriels. Par exemple, des substances dangereuses ont été remplacées par des substances plus sécuritaires.

Nos membres, comme Enbridge, par exemple, participent activement aux travaux du Comité mixte municipalités - industries - citoyens de l'Est de Montréal (CMMIC-EM). Ils font preuve de transparence et n'hésitent pas à s'entraider lorsqu'il est question de mesures d'urgence. Ils fournissent également, au besoin, un soutien aux autres équipes d'intervention et de sécurité incendie.

Bâtir la confiance au niveau local ne peut exister que par un contact durable entre les partenaires locaux, et c'est précisément en se basant sur des valeurs de transparence et de collaboration que les membres de l'AIEM, comme Enbridge, continueront à jouer un rôle de leader.

L'AIEM et la communauté

Dans les années 90, l'AIEM met sur pied un comité de gestion des plaintes afin d'adresser les problématiques de nuisances de bruit et d'odeurs. Cette collaboration, basée sur l'ouverture et le partage, se poursuit dans les années 2000 avec la mise sur pied du Comité de liaison de l'industrie et de la communauté (CLIC). Des résidents et des intervenants locaux ont désormais la possibilité de s'informer et d'échanger régulièrement avec les membres de l'AIEM. Cette pratique sociale contribue à la qualité de la cohabitation entre l'industrie et son milieu, et encourage les meilleures pratiques.

Aujourd'hui, la communauté n'est plus simplement informée; elle tient un rôle d'influence dans l'évolution de l'AIEM.

L'importance d'avoir des options sur la matière première

Plusieurs raffineurs des E.-U. ont déjà accès au pétrole de l'Ouest. Comme le marché nord-américain des carburants est un marché mature, nous croyons que celui-ci subira d'autres contractions et consolidations. On note que depuis la fermeture de la raffinerie Shell à Montréal, au moins quatre autres raffineries ont fermé leur porte.

Si nous voulons maintenir nos actifs de raffinage et de pétrochimie de l'Est de Montréal, nous devons avoir accès à une matière première à prix compétitif. Si vous me permettez une image,

le premier maillon qui permet d'ancrer la chaîne de valeur ajoutée de l'Est de Montréal, c'est la matière première à prix compétitif.

Transition vers le futur…

Plus tôt cette année, l'AIEM, plusieurs partenaires de l'Est de Montréal ainsi que le gouvernement du Québec ont entrepris, avec l'aide de l'école Polytechnique de Montréal, une réflexion sur leur vision quant au futur industriel de l'Est. Cette vision s'articule autour du concept d'écologie industrielle (EI).

Nous sommes convaincus que l'Est peut être cette terre d'accueil pour des projets d'avenir et structurants. Ceux-ci profiteraient des infrastructures existantes pour supporter et favoriser la recherche, le développement et l'utilisation de technologies innovantes.

En conclusion

Nous sommes conscients que le marché est en évolution et que nous devons collectivement revoir à la baisse notre utilisation des combustibles fossiles. Il faut travailler sur la transition. Mais, tant que nous faisons le choix de consommer un produit, il vaut mieux le fabriquer localement, selon les meilleures pratiques, plutôt que d'offrir à quelqu'un d'autre, ailleurs, de le faire à notre place.

Mais pour ce faire, il faut avoir accès à de la matière première compétitive. Car on aura beau avoir les meilleures usines, des règles de fonctionnement strictes et des gens compétents, si nous n'avons pas accès à de la matière première de façon compétitive, nos chances de succès sont compromises.

L'AIEM respecte le processus actuel et demande humblement au gouvernement du Québec de permettre le ré-renversement de la ligne 9B, ce qui nous permettra, de par nos actions, tant sur le plan de la sécurité, de la fiabilité ou de l'écologie industrielle, de demeurer des chefs de file en développement industriel durable.

Merci infiniment pour l'opportunité que vous nous avez offerte aujourd'hui.